AG jeudi 26 septembre 2013

Ordre du jour

0. Ouverture

1. Procédure

2. Budget

3. Orientation et revendication

4. Varia

5. Fermeture

0. Ouverture

**- Proposition 0.1**, telle que formulée par Thomas-Élie Belley-Côté : «Que l’assemblée générale du 26 septembre 2013 débute.», Julien Labonté appuie.

**Proposition 0.1**, adoptée à l’unanimité.

1. Procédure

**- Proposition 1.1**, telle que formulée par Thomas-Élie Belley-Côté: «Que Simon Dabin assure la présidence et Laurence Shank le secrétariat.», Julien Labonté appuie.

**Proposition 1.1**, adoptée à l’unanimité.

**- Proposition 1.2**, telle que formulée par Thomas-Élie Belley-Côté : «Que l’on adopte l’ordre du jour tel que proposé.», Julien Labonté appuie.

**Amendement à la proposition 1.2**, tel que formulé par Élisabeth Chevalier : «Que le point «ASSÉ» soit ajouté avant le point «Varia» dans l’ordre du jour.», Thomas-Élie Belley-Côté appuie.

**Proposition 1.2**, adoptée à l’unanimité.

**- Proposition 1.3**, telle que formulée par Félix Vincent Ardea : «Qu’il y ait l’ajout d’un dépôt d’avis de motion.», Thomas-Élie Belley-Côté appuie.

**Proposition 1.3**, adoptée à l’unanimité.

**Dépôt d’avis de motion**, par Félix Vincent Ardea : Que les règlements généraux soient modifiés pour qu'un des postes de conseiller soit remplacé par un poste intitulé «Coordonnateur à la mobilisation».

2. Budget

**- Proposition 2.1**, telle que formulée par Thomas-Élie Belley-Côté : «Qu’un temps de 15 minutes soit alloué à Félix Schneller pour la présentation du budget.», Julien Labonté appuie.

**Proposition 2.1**, adoptée à l’unanimité.

Félix Schneller présente le budget.

**- Proposition 2.2**, telle que formulée par Thomas-Élie Belley-Côté : «Que l’on adopte le budget tel que présenté par le conseil exécutif.», François-Julien Côté-Remy appuie.

**Amendement à la proposition 2.2**, tel que formulé par Pierre-Luc Desjardins : « Que le budget pour les sports soit augmenté de 200$, pris à même les fonds étudiants.», Thomas-Élie Belley-Côté appuie.

**Sous-amendement à la proposition 2.2**, tel que formulé par Simon-Pierre Chevarie-Cossette: «Que le 50$ de Bol et bolles soit ajouté aux sports.», Thomas-Élie Belley-Côté appuie.

**Sous-amendement à la proposition 2.2**, adopté à l’unanimité.

**Amendement à la proposition 2.2**, adopté à l’unanimité.

**Proposition 2.2**, adoptée à l’unanimité.

3. Orientation et revendication

**Dépôt d’avis de motion**, par Simon-Pierre Chevarie-Cossette: Que dans la Charte, le terme «Conseil d'administration» soit remplacé par «le Conseil exécutif» et l'acronyme «CA» soit remplacé par l'acronyme «CE».

**Dépôt d’avis de motion**, par Simon-Pierre Chevarie-Cossette : Que l’ADÉPUM modifie le Code Véronneau pour que lorsque le vote secret est demandé, seuls 3 appuis soient nécessaires pour que le vote soit effectué de la sorte.

**- Proposition 3.1**, telle que formulée par Félix Vincent Ardea : «Considérant que le comité de mobilisation a toujours fait preuve de parcimonie dans l'utilisation du budget lui étant alloué; Considérant que le comité de mobilisation agit toujours en vue de l'accomplissement des mandats de l'assemblée générale; Considérant qu'une certaine latitude est nécessaire pour pouvoir répondre rapidement à des événements politiques ponctuels; Que le comité de mobilisation, tout en agissant en vue des mandats de l'assemblée générale, ait l'autonomie suffisante pour déterminer les moyens qu'il juge bons à cette fin.», Julien Labonté appuie.

**Question préalable à la proposition 3.1**, telle que formulée par Jean-Charles Verdier, Julien Labonté appuie.

**Question préalable à la proposition 3.1**, adoptée à la majorité.

**Proposition 3.1**, battue.

**- Proposition 3.2**, telle que formulée par Félix Vincent Ardea : «Que l'ADÉPUM se positionne pour la libération des Cinq cubains arrêtés par le gouvernement américain.», François-Julien Côté-Remy appuie.

**Proposition 3.2**, rejetée à majorité.

**- Proposition 3.3**, telle que formulée par Élisabeth Chevalier : «Que l’ADÉPUM se positionne contre le projet de loi fédéralC-309 et contre le règlement municipal P-6 et réclame leur abrogation.», Thomas-Élie Belley-Côté appuie.

**Proposition 3.3**, adoptée à l’unanimité.

**- Proposition 3.4**, telle que formulée par Blandine Parchemal : «Que l’ADÉPUM demande à la FAÉCUM d’exiger des explication à l’administration quant aux coûts défrayés par rapport à l’installation de SYNCHRO.», Thomas-Élie Belley-Côté appuie.

**Proposition 3.4**, adoptée à l’unanimité.

**- Proposition 3.5**, telle que formulée par Samuel Élie Lesage: «Que l’ADÉPUM s’oppose au nouveau cours d’histoire au collégial si ce cours entraîne la disparition d’autres cours de la formation générale ou complémentaire au collégial.», Pierre-Luc Desjardins appuie.

**Amendement à la proposition 3.5**, tel que formulé par Gabriel Nadeau-Dubois : «Que soit enlevé les mots «ou complémentaire» à la proposition.», Thomas-Élie Belley-Côté appuie.

**Amendement à la proposition 3.5**, adopté à majorité.

**Amendement à la proposition 3.5**, tel que formulé par Pierre-Luc Desjardins : «Qu’elle soit formulée « Que l’ADÉPUM s’oppose au nouveau cours d’histoire au collégial si l’implantation de ce cours se fait au détriment d’autres cours de la formation générale.», Thomas-Élie Belley-Côté.

**Amendement à la proposition 3.5**, adopté à l’unanimité.

**Proposition 3.5**, adoptée à majorité.

**- Proposition 3.6**, telle que formulée par Élisabeth Chevalier : «Considérant que la Charte des valeurs québécoises met de l’avant des mesures discriminatoires à tendances sexistes et xénophobes ; Considérant que la charte présente une conception biaisée de la laïcité de l’État, par une distinction arbitraire entre signe religieux et patrimoine historique ; Que l’ADÉPUM se positionne contre la Charte des valeurs québécoises.», Félix Schneller appuie.

**Amendement à la proposition 3.6**, tel que formulé par Pierre-Luc Desjardins : «Que soit modifié «à tendance sexistes et xénophobes» pour «aux conséquences potentiellement sexistes et xénophobes».», Jean Daniel appuie.

**Sous-amendement à la proposition 3.6**, tel que formulé par Justine Boulanger : «Que soit retiré le «potentiellement» à la proposition.», Thomas-Élie Belley-Côté appuie.

**Sous-amendement à la proposition 3.6**, adopté à majorité.

**Amendement à la proposition 3.6**, tel que formulé par Pierre-Luc Desjardins : «Que soit ajouté «la charte des valeurs québécoises limite la liberté de culte des travailleurs.» dans la proposition.», Félix Vincent Ardea appuie.

**Amendement à la proposition 3.6**, adopté à majorité.

**Amendement à la proposition 3.6**, tel que formulée par Gabriel Nadeau-Dubois : «Que malgré cette opposition, l’ADÉPUM continu de concentrer ses efforts sur sa campagne actuelle contre l’austérité et qu’elle défende cette position au sein des instances de l’ASSÉ.», Élisabeth Chevalier appuie.

Perte du quorum.

Fermeture de l’assemblée